



# Association STOP AMBROISIE

Mairie de Saint Jean de Muzols 07300  
[stop.ambroisie@gmail.com](mailto:stop.ambroisie@gmail.com) [www.stopambroisie.com](http://www.stopambroisie.com)

14 janvier 2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Lutte contre l'ambroisie

#### Non, le Plan Régional Santé-Environnement 2 n'est pas « globalement positif »

L'Association Stop Ambroisie s'étonne de ce que les documents d'évaluation <http://www.prse2-rhonealpes.fr/> du Plan Régional Santé-Environnement 2 (PRSE2) concluent à un bilan « globalement positif ». Les résultats obtenus en matière de lutte contre l'ambroisie, plante invasive et fortement allergène, ne permettent certainement pas aux services de l'Etat de s'adresser un tel satisfecit.

#### Prévalence multipliée par 2 en 10 ans : un bilan globalement négatif

Il est inconcevable de qualifier le PRSE2 de « globalement positif » au regard des maigres résultats obtenus en matière de lutte contre le fléau de l'ambroisie (mesures 19 à 24). La prévalence de l'allergie au pollen d'ambroisie n'a-t-elle pas doublé en 10 ans, de 2004 à 2014, soit pendant la durée des PRSE1 et PRSE2 ? La satisfaction affichée par les services de l'Etat est incompréhensible pour les malades que l'association Stop Ambroisie représente.

Il s'agit plutôt d'un bilan globalement négatif. Il l'est d'autant plus que les rapports préconisent purement et simplement la reconduction du PRSE2 vers le PRSE3 à quelques aménagements près. Ce qui signifie que la prolifération de l'ambroisie en Rhône Alpes a toutes les chances de se poursuivre et le nombre de malades pourrait à nouveau doubler dans les 10 prochaines années pour atteindre les 40%. La réalité du terrain montre que ni le PRSE1 ni le PRSE2 n'ont été en mesure de contrôler la prolifération de l'ambroisie. Cette incurie fait actuellement le lit d'une situation quasiment irréversible.

#### Des mesures de bon sens à prendre en considération dans le PRSE3

Stop Ambroisie demande donc aujourd'hui de manière instante qu'au cours de l'élaboration du PRSE3, la question de la lutte contre l'ambroisie soit revue en profondeur avec un objectif d'efficacité. Il conviendrait ainsi :

- De réaliser un diagnostic global et partagé
- D'assigner des objectifs annuels concrets en termes de nombre de malades et/ou de densité de pollen
- De redéfinir le rôle et l'organisation de l'organe décisionnaire du PRSE (GRSE)
- D'obtenir l'engagement déterminé des préfets de région et de départements, ainsi que des services de l'Etat
- D'associer réellement les associations et acteurs qui pratiquent le terrain
- De mesurer chaque année les progrès concrets accomplis (« échelle claire »)
- D'encourager le monde agricole, qui est le premier impacté par l'ambroisie, en le dotant des moyens techniques appropriés.

L'association Stop Ambroisie déplore le fait de n'avoir pas avoir été consultée pour établir le bilan du PRSE2. Les principaux bénéficiaires supposés de ce Plan avaient pourtant leur mot à dire. Stop Ambroisie invite donc les représentants de l'Etat à prendre en considération l'avis de toutes les parties prenantes au débat, et spécialement de celles qui s'engagent en matière de prophylaxie, pour la défense de leurs concitoyens, malades ou, hélas, susceptibles de le devenir.

Philippe de Goustine  
Président